



**VÉLO CLUB DE L'OUEST**  
9 chem Pavadé Savannah  
97460 SAINT-PAUL

MR HUBERT Luce Tél : 0692 66 38 78



### REGLEMENT PARTICULIER

## CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL DE LA POSSESSION

La Possession / Le Port / La Possession  
Dimanche 02 Avril 2017

#### Horaires et Catégories :

	<b>14 H 00 : 1<sup>er</sup> Départ</b> Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.
Féminines (Cadette, Junior, Senior); (classement Scratch)	
Cadets	
Vétérans ; Pass'Cyclisme	
Catégorie Rég. 1-2-3, Juniors, Espoirs	

#### Itinéraire :

**Départ :** Avenue Raymond VERGES (Face à la piscine de la Possession) km0

- A droite rue Leconte DELISLE - 0.200m
- Tout droit rue Mahatma GANDHI – RN 1 E – 0.833m
- Giratoire Saint Laurent, tout droit vers Rivière des Galets, rue Jacques PREVERT – 1.360km
- Giratoire route Sacré Cœur, tout droit vers RD 1 Rivière des Galets – 3.050km
- Rue Louise MICHEL giratoire Moulin Joli, tout droit – 3.900km
- RD 1 vers Halte-La giratoire, tout droit – 5.221km
- RD 1 Jean ALBANY, ½ tour au giratoire du collège J. ALBANY – 6.152km
- Retour vers le collège, sortie à droite – 6.300km

**Arrivée :** Dans la contre allée du collège J. ALBANY, face au stade de football. **Parcours de 6,390km.**

**CONSIGNE DE SECURITE :** Il vous est demandé de respecter le code de la route, ainsi que la propreté de l'itinéraire emprunté.

**PAS DE MOTO OUVREUSE :** Seules les motos mises en place par l'organisation feront office de Moto de Sécurité.

Si ces consignes ne sont pas respectées le coureur fautif sera mis hors course.

**VOITURE SUIVEUSE :** 1 voiture autorisée par coureur.

**VEHICULE :** Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement au Commissaire lors de l'émargement.

**La voiture devra respecter la distance réglementaire, (10m pour la voiture suiveuse).**

**EQUIPEMENT :** Les vélos de CLM devront étre aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction.

**EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :**

- En catégorie CADET (garçons) les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont interdits. Un contrôle de braquet sera organisé au départ pour tous les Cadets.

- En catégorie FEMININE CADETTE les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont autorisés. Le braquet est libre. Elles concourent au même temps que les Féminines Jun-Sen.

**DEPANNAGE :** Autorisé, à droite et à l'arrêt.

**RAVITAILLEMENT :** Interdit

**EMARGEMENT :** obligatoire 15 minutes avant chaque départ.

**ENGAGEMENTS :** 8€ par coureur, +4€/ dossard si oublié.

**INSCRIPTIONS par ordre de Catégories :** Les inscriptions devront étre adressées par les clubs au Comité Régional :

- Par Fax : **0262 45 22 55**

- Ou par mail : [ffcrun@wanadoo.fr](mailto:ffcrun@wanadoo.fr)

**PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE.** Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

**Date limite d'inscription :**  
**Le Vendredi 31-03-2017 à 12h00.**

**PRIX AUX COUREURS :** Epreuve du Challenge Régional.

**RECOMPENSES :** Les 3 premiers de chaque catégorie, le 1er Vétérans 2, le 1er Espoir.

**Arbitres :** CHEFIARE A., DUDON K., FERRERE Jean Simon, GOULJAR E.

**Arbitre Moto :** FERRERE J-S

**Arbitre Adjoint Moto :** SIDAT S.

**Délégué Fédéral :** HUBERT L.

**Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.**

*Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.*